

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 29 juin 2021**

L'an deux mil vingt et un le vingt-neuf du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**23 présents + 1 pouvoir (24 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**1 pouvoir :**

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Fabrice DURAND

**Excusés :** Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Jérôme GLORIAU, Dominique GUILBOT

**Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 22 juin

## **BÂTIMENTS**

### **Avenant Maison de Santé**

- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la demande d'avenant de l'entreprise COPPET sur le lot n°2 présentée la maîtrise d'œuvre
- Considérant qu'il s'agit d'une modification du projet pour tenir compte des difficultés d'approvisionnement en matériaux sur ce lot

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Décide de valider l'avenant de 1 332 € HT avec l'entreprise COPPET sur le lot n°2 du chantier de la maison de santé d'Airvault représentant une augmentation du marché de 0,80 %
- ✓ Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

A Airvault, le 29 juin 2021  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210707-388-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Publication le : 07-07-2021

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48